



## Budget supplémentaire 2007 : priorité renforcée à l'investissement et soutien à l'emploi, stable et durable



**Session du Conseil régional**

**Hôtel de Région – Nantes  
Jeudi 28 et vendredi 29 juin 2007**

## Dossier de presse

- |   |          |
|---|----------|
| ① Communiqué de presse de synthèse  | p 2      |
| ② mais aussi ... dossiers en bref :   | p 3 et 4 |
| - les comptes pour 2006   |          |
| - une politique plus ambitieuse pour la filière équine                          |          |
| - Port autonome de Nantes – Saint Nazaire : stratégie de développement partagée |          |
| - 1 <sup>er</sup> rapport d'activité de la SEM régionale Pays de la Loire       |          |
| ③ Une nouvelle politique pour la filière équine                                 | p 5 et 6 |
| ④ 1 <sup>er</sup> rapport d'activité de la SEM régionale Pays de la Loire       | p 7      |





## Budget supplémentaire 2007 : Priorité renforcée à l'investissement et soutien à l'emploi, stable et durable

Le Conseil régional des Pays de la Loire se réunira en séance plénière les jeudi 28 et vendredi 29 juin prochains afin d'adopter son Budget supplémentaire pour 2007.

Inscrit dans la continuité du Budget primitif adopté en janvier dernier, et conforme aux engagements du manifeste régional, ce budget supplémentaire s'élève à 53 M€ en autorisations pluriannuelles et 29 M€ en crédits de paiement avec une priorité réaffirmée pour les investissements (75% des autorisations pluriannuelles nouvelles et 90% des crédits nouveaux) et **une préoccupation majeure : le développement économique et l'emploi durable et qualifié.**

### Soutenir l'emploi stable et durable, consolider la croissance, le dynamisme et la compétitivité du territoire

Ce budget supplémentaire est financé sur des excédents de l'exercice 2006, des recettes nouvelles et le dynamisme des bases de la taxe professionnelle. Tout en réduisant le recours de la Région à l'emprunt en 2007 (- 4 M€) il permettra de consolider la croissance et le dynamisme de la région, autour de 3 grands axes :

#### ① Le soutien au développement économique, à l'emploi et à la formation :

C'est le cœur de ce BS (37%), avec en particulier 4,3 M€ pour le fonds d'appui aux filières et l'accompagnement des PME industrielles et des industries agro-alimentaires via le Fonds d'Investissements Territorial et 14,8 M€ pour Technocampus\_Emc<sup>2</sup>. Cet équipement majeur positionne d'ores et déjà les Pays de la Loire comme pôle d'excellence dans les matériaux composites ; il constitue un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité pour les sous-traitants mais aussi signal fort des collectivités territoriales et en premier lieu de la Région auprès des entreprises du secteur, inquiètes pour leur avenir.

Par ailleurs, ce BS est marqué par le soutien de la Région à des plateformes d'accompagnement dédiées au suivi et à l'insertion des jeunes sans qualification et sans projet professionnel sortant du système éducatif. Enfin, la politique d'investissement dans la formation et l'éducation est renforcée avec 2,4 M€ supplémentaires pour les lycées et 4,5 M€ pour la rénovation de CFA à Angers et au Mans.



#### ② La mise en œuvre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013, dans deux domaines prioritaires pour la région : la recherche et des transports collectifs sans attendre le déblocage des fonds d'Etat :

- Mise en place de plateformes communes au Cyclotron Arronax et à l'Institut de Recherche Thérapeutique, ou encore lancement de nouvelles opérations à hauteur de 3 M€ (restructuration de Polytech à Nantes, Aquasim, laboratoire national de protection des végétaux etc...).

- 8,3 M€ iront à la modernisation des lignes ferroviaires Nantes-Pornic et Nantes-Saint Gilles Croix de Vie (réduction du temps de parcours, amélioration de la régularité des lignes). 5 M€ permettront de commander 2 nouveaux autorails AGC. Enfin, 12 M€ sont prévus pour la réalisation de l'atelier de maintenance du matériel roulant : il s'agit pour la Région de donner à son réseau TER des moyens pour répondre aux enjeux considérables qui l'attendent. C'est aussi une forte illustration de son engagement dans le développement des transports collectifs.



#### ③ Le développement équilibré du territoire et l'environnement

La Région poursuit sa **participation aux projets d'aménagement routier**, tels le contournement de l'autoroute A11 au nord d'Angers (1,45 M€). **Dans le prolongement de l'adoption en mars dernier de la politique régionale de l'énergie**, et grâce au succès des programmes en faveur de la maîtrise des énergies et du développement des énergies renouvelables, une enveloppe supplémentaire de 1,2 M€ est prévue dans ce domaine (+ 24% par rapport au BP 2007, et + 100% par rapport au BP 2006).



## Les autres dossiers clé...

Cette session sera également l'occasion de présenter des dossiers importants : le Compte administratif pour 2006, **illustration très concrète et chiffrée des discours de la majorité régionale et de la mise en œuvre des objectifs stratégiques** de la Région, en termes d'engagements financiers ou de politiques publiques. Une politique ambitieuse en faveur de la filière équine en Pays de la Loire, une nouvelle démarche de stratégie de développement du Port autonome de Nantes-Saint Nazaire partagée avec les collectivités ou encore le 1<sup>er</sup> rapport d'activité de la SEM régionale Pays de la Loire.

### ① Comptes 2006 : une progression sans précédents des investissements régionaux

Grâce notamment à des taux d'exécution de 95% en fonctionnement et de plus de 90% en investissement, reflet de la détermination des élus et du travail des services régionaux, le compte administratif présente :



#### ■ Une progression sans précédent des investissements régionaux

Les investissements sont privilégiés pour leur effet sur le développement économique et sur l'emploi. Les autorisations pluriannuelles ont ainsi progressé de près de 33% par rapport à 2005, et les crédits de paiement pour les politiques publiques s'élèvent à plus de 372 M€ (+118 M€, + 41% par rapport à 2005). La Région démontre ainsi **sa capacité à mettre en œuvre sa programmation pluriannuelle d'investissement**, et **va bien au-delà des niveaux d'investissement réalisés par le passé** (de l'ordre de 280 M€ en moyenne entre 1998 et 2003). Cette progression, évidemment forte en matière d'infrastructures et de transports (+ 125%, + 70 M€), mais elle **touche l'ensemble des politiques publiques** : recherche (+ 77%, soit un doublement sur 2 ans), développement territorial (+ 160%), environnement (+ 40%), investissements culturels (+ 32%).

#### ■ Le cercle vertueux de la gestion financière

- **la maîtrise des dépenses de fonctionnement** (hors loi du 13 août 2004) : leur progression est seulement de 1%, ce qui a permis d'absorber une partie du manque à gagner lié aux transferts non compensés par la loi du 13 août (4 M€ en 2006)
- **le recours à l'emprunt minoritaire** dans le financement des investissements (autofinancés à 53%) ; la capacité de la Région d'honorer sa dette demeure équivalente à ce qu'elle était en 2004 (2,2 années d'épargne nécessaires, le niveau **de l'épargne régionale** ayant progressé encore de plus de 13% par rapport à 2005, à presque 226 M€).

Cette bonne santé financière est confirmée par le dernier rapport de la DGCL (Direction générale des Collectivités locales) qui place la Région dans le trio de tête national des situations financières les plus saines pour son endettement et sa fiscalité.

### ② Une politique ambitieuse en faveur de la filière équine


Pour la première fois, la Région des Pays de la Loire présente un document de référence sur l'action régionale en faveur de la filière équine : ce rapport est issu de la concertation engagée à l'initiative de la Région. Elle a abouti à la Conférence régionale du cheval organisée en novembre 2006. Ce rapport, document d'orientation, donne une plus grande lisibilité et visibilité aux nombreuses politiques régionales qui concernent d'une manière ou d'une autre le cheval : agriculture, sport, tourisme, formations, projets de territoires, solidarités, internationalisation...

Certaines orientations, articulées autour de 5 axes d'intervention sont immédiatement opérationnelles et d'autres devront bénéficier de budgets spécifiques à partir de 2008 :


1. améliorer l'organisation et la structuration des acteurs
2. renforcer le développement économique de la filière
3. professionnaliser et diversifier les formations
4. « Cheval pour tous », développer la politique sociale autour du cheval
5. promouvoir l'identité régionale (événements sportifs, image, communication...)



### ③ Port autonome de Nantes-Saint Nazaire : une démarche de stratégie de développement partagée avec les collectivités



Depuis plusieurs années, le soutien financier des collectivités territoriales aux investissements portuaires est en augmentation, venant compenser le recul des financements de l'Etat. Parallèlement, les collectivités, au 1<sup>er</sup> rang desquelles le Conseil régional, ont souhaité disposer une vision d'ensemble de la stratégie de développement du Port autonome pour guider leurs décisions de financement et demandé une plus grande transparence dans la programmation des investissements portuaires : les collectivités veulent avoir une visibilité totale sur l'utilisation des fonds publics.



La démarche de stratégie de développement partagée des collectivités - Région, Département, Nantes Métropole et la Carène - avec le port autonome présentée durant cette session et la convention cadre qui sera soumise prochainement à la commission permanente, fixe notamment que :

- la Région participera au financement des investissements portuaires à hauteur de 14,25 M€ (hors autoroutes de la mer) sur un montant total de 265 M€ que pour les 5 années à venir
- en contrepartie de cette participation renforcée, le port accentuera son implication globale dans le développement durable des territoires. Il accompagnera ainsi les diversifications économiques, en particulier industrielles conduites par les collectivités ; il intégrera dans sa démarche environnementale l'ensemble des conséquences de l'activité portuaire sur l'Estuaire.

De plus, **un comité associant co-financeurs, Port Autonome Nantes Saint-Nazaire et l'Etat en région** examinera la mise en œuvre des actions et la situation financière du port. Cette relation nouvelle est une avancée considérable et une **démarche unique en France**. Elle ouvre **une ère nouvelle dans les rapports Port-Collectivités fondée sur la transparence, la réciprocité des engagements, un mode de gouvernance rénové sur les grands investissements**.

### ④ SEM régionale Pays de la Loire : 1<sup>er</sup> rapport d'activité de la récente agence de développement régional

Après un an d'existence, la SEM régionale des Pays de la Loire a d'ores et déjà pris sa place d'acteur majeur du développement économique régional. A sa création en janvier 2006, il s'agit d'adosser au Conseil régional une **structure souple et opérationnelle** permettant la mise en application rapide des décisions du Conseil régional dans ces domaines qui impliquent de multiples partenaires : la SEM Régionale des Pays de la Loire, unique en son genre en France, a intégré les équipes des structures régionales Pays de la Loire Innovation et du Comité Régional du Tourisme. Les missions qui lui ont été assignées sont :

- avec l'ensemble des partenaires impliqués, **la conduite des grands projets de la Région pour la recherche et l'enseignement supérieur**, ex : Cyclotron Arronax, l'IRT ou encore le Technocampus\_EMC2 ;
- **la mise en œuvre des politiques régionales en matière de développement économique, touristique et technologique**, notamment par la mise en réseau des entreprises et en particulier des PME-PMI.
- **La promotion du territoire régional**, en particulier à l'international
- **L'observation et la prospective**





# Une politique régionale ambitieuse en faveur de la filière équine en Pays de la Loire

Pour la première fois, la Région des Pays de la Loire présente un document de référence sur l'action régionale en faveur de la filière équine : il s'agit pour le Conseil régional des Pays de la Loire, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, de consolider le rang occupé par cette filière régionale sur le plan national et international.

Ces nouvelles orientations s'appuient sur le travail de concertation entrepris à l'initiative de la Région et sur la Conférence régionale du Cheval qui a réuni en novembre 2006 **près de 200 acteurs institutionnels et socioprofessionnels de la filière** équine régionale et nationale. Elles sont pour certaines déjà opérationnelles. Des actions nouvelles seront mises en place dans le Budget primitif 2008.

La Région consacre un budget de 3,5 M€ à cette filière. Dans le Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 la Région s'engage à hauteur de 6 M€, l'Etat apportant pour sa part 1,26 M€.

Les 5 axes prioritaires définis par la Conférence régionale du Cheval sont ainsi déclinés dans le rapport d'orientation :

## 1 – Améliorer l'organisation et la structuration des acteurs

Deux éléments principaux figurent dans ce premier chapitre :

- la consolidation du rôle d'interlocuteur privilégié de la Région et de l'État du Conseil des Équidés,
- l'amélioration de l'organisation et de la structuration des acteurs du tourisme équestre.

Ces actions seront concrétisées dès le Budget Primitif 2008.

## 2 – Renforcer le développement économique de la filière

Il s'agit de maximiser les retombées économiques et sociales de la filière équine :

- **Filière équine et agriculture** : amélioration et valorisation de la production équine (soutien de la génétique équine, des races à faibles effectifs, de la promotion et de la commercialisation)

### - Développement des activités liées au cheval :

*Filière courses* : aide aux investissements des centres d'entraînement, aide à l'installation des jeunes entraîneurs, soutien aux investissements des hippodromes (nouveaux critères) .

*Produits touristiques « Cheval »* : soutien spécifique des « sites de visite » équestres de la région (Ecole Nationale d'Équitation, Haras Nationaux...), aide à la professionnalisation et à la modernisation des centres équestres (nouvelle politique sous forme d'appel à projets), aide au développement d'hébergements touristiques équestres...

### - Recherche et International :

La Région renforcera sa politique interrégionale notamment avec la Basse-Normandie (pôle de compétitivité agréé « filière équine ») et la Région Poitou-Charentes (international).

Concernant la Recherche, les programmes de recherche entre l'École Nationale Vétérinaire de Nantes, l'Université de Nantes et l'ENE (Ecole Nationale d'Equitation), soutien à l'acquisition d'équipement...) seront consolidés.

La Région manifeste sa forte volonté d'intégrer la Filière Équine dans sa politique de développement à l'international pour contribuer à l'ouverture de nouveaux marchés.

### - Filière équestre et sport de haut niveau :

le maintien aux investissements de l'ENE est confirmé, il s'agit de fixer davantage son rôle dans le développement de la pratique d'excellence.

### - Equipements structurants : les projets d'équipôles

La Région favorise la création « d'équipôles » (concentration d'équipements liés à des usages différents du cheval). Trois projets ont d'ores et déjà été identifiés dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 (Haras du Lion d'Angers, projet Hippocampe de Pornichet et pôle hippique des Terres Noires à La Roche-sur-Yon).



### 3 – Professionnaliser et diversifier les formations

Le rapport d'orientation précise les nouvelles actions potentielles de la Région en faveur des formations en lien avec le cheval (diagnostic général puis actions sur l'orientation des jeunes, la formation tout au long de la vie, l'accueil des stagiaires...).

### 4 – « Cheval pour tous » : développer la politique sociale autour du cheval

Cette dimension est valorisée dans l'ensemble des politiques régionales de la filière (soutien des centres équestres, développement du « Pass Culture Sport »...) et vise particulièrement un double objectif de démocratisation de la pratique et de développement de l'accessibilité à tous les publics (Handicheval...).

### 5 – Promouvoir l'identité régionale

Développer la promotion et la communication touristique de la filière, soutenir le développement des événements touristiques et sportifs équestres, valoriser les arts équestres et l'implication de la Région dans ses partenariats avec les sportifs équestres sont autant d'éléments proposés pour promouvoir une filière constitutive de l'image des Pays de la Loire. Un travail complet sera réalisé sur ce thème dès 2008.

#### La filière « Cheval » en Pays de la Loire...

- Plus de 8000 emplois directs et indirects,
- 27 392 licenciés sports équestres, dont 1500 pour le tourisme équestre
- 338 centres d'équitation
- 1<sup>er</sup> rang national pour le nombre d'hippodromes (50 en 2007) et l'organisation des courses (plus de 320 réunions et 2300 courses annuelles)
- 1<sup>er</sup> rang national pour son nombre d'entraîneurs et de chevaux à l'entraînement (600)
- 1<sup>er</sup> rang national pour le nombre de manifestations hippiques, dont certaines prestigieuses et de dimension mondiale telles que le CSIO « officiel de France » de La Baule ou Le Mondial du Lion ....).
- 1<sup>er</sup> rang national pour la production de trotteurs français
- 2<sup>ème</sup> rang national pour l'élevage avec plus de 34 000 chevaux dont 12% de l'effectif des poulinières françaises,
- près de 50 000 ha valorisés par les chevaux
- deux haras nationaux : Le Lion d'Angers ou de La Roche sur Yon,
- les sièges de et l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur, du Cadre Noir et du Pôle France



Après un an d'existence, la SEM régionale des Pays de la Loire a d'ores et déjà pris sa place d'acteur majeur du développement économique régional. Animateur des filières et des réseaux économiques, présent auprès des pôles de compétitivité, en charge de la promotion du territoire et du tourisme régional et enfin outil d'observation et de prospective, elle constitue un organisme unique en France.

Alors que la Région devenait l'acteur majeur du développement économique, du fait de sa compétence en matière d'aménagement du territoire, de promotion touristique et comme chef de file du développement économique, l'idée de la création d'une SEM (Société d'Economie Mixte) s'est imposée aux élus régionaux dès 2004. Il était devenu indispensable d'adosser à l'institution régionale une structure souple et opérationnelle permettant la mise en application rapide des décisions du Conseil régional dans ces domaines qui impliquent de multiples partenaires. Créée en janvier 2006, la SEM Régionale des Pays de la Loire a intégré les équipes des structures régionales : Pays de la Loire Innovation et Comité Régional du Tourisme.



Les missions qui lui ont été assignées sont :

- avec l'ensemble des partenaires impliqués, **la conduite des grands projets de la Région pour la recherche et l'enseignement supérieur**, tels que le Cyclotron Arronax, l'IRT ou encore le Technocampus\_EMC2 ;
- **la mise en œuvre des politiques régionales en matière de développement économique, touristique et technologique**, notamment par la mise en réseau des entreprises et en particulier des PME-PMI.
- **La promotion du territoire régional**, en particulier à l'international
- **L'observation et la prospective**

#### La SEM régionale des Pays de la Loire en bref...

Une société d'économie mixte au capital d'1 M€. Réparti entre le Conseil régional (81,98%) et 8 autres partenaires (18,02%) représentés au conseil d'administration.

Il est composé de 13 élus du Conseil régional des Pays de la Loire, dont Jacques Auxiette, Président Directeur Général, un représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations (5% des actions), un représentant d'OSEO – BDPME (5%) et un représentant de l'Association 909 – Interconsulaire (5%) , et des représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire (1%), de la Chambre Régionale du Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire (1%) et de la Chambre Régionale des Métiers des Pays de la Loire (1%) . Sont également actionnaires : le Centre de Communication de l'Ouest et la Chambre Régionale d'Economie Sociale (0,01% chacun).

